

DECRET N° 90-164 du 16 Juillet 1990
portant reclassement dans l'Ordre du Mérite
Agricole du Bénin de Monsieur ADISSO Albert,
précédemment Membre de l'Ordre du Mérite
Agricole du DAHOMEY.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
GRAND MAITRE DES ORDRES NATIONAUX,

- VU l'Ordonnance N° 90-001 du 1er Mars 1990 portant abrogation de l'Ordonnance N° 77-32 du 09 Septembre 1977 promulguant la Loi Fondamentale du 26 Août 1977 de la République Populaire du Bénin ;
- VU l'Ordonnance N° 90-002 du 1er Mars 1990 portant dissolution de l'Assemblée Nationale Révolutionnaire ;
- VU l'Ordonnance N° 90-003 du 1er Mars 1990 portant nouvelle dénomination de l'Etat ;
- VU l'Ordonnance N° 90-004 du 1er Mars 1990 portant création du Haut Conseil de la République ;
- VU la Loi N° 87-020 du 21 Septembre 1987 portant création de l'Ordre du Mérite Agricole ;
- VU le Décret N° 90-53 du 14 Mars 1990 portant composition du Gouvernement de Transition ;
- VU le Décret N° 85-23 du 05 Février 1985 portant nomination du Grand Chancelier de l'Ordre National du Bénin ;
- VU le Décret N° 66-399/IR/CH du 27 Octobre 1966 portant nomination et promotion de Monsieur ADISSO Albert ;
- VU la Demande de reclassement dans l'Ordre du Mérite Agricole de la République du Bénin formulée par Monsieur ADISSO Albert ;

LE Conseil des Ministres entendu,

.../...

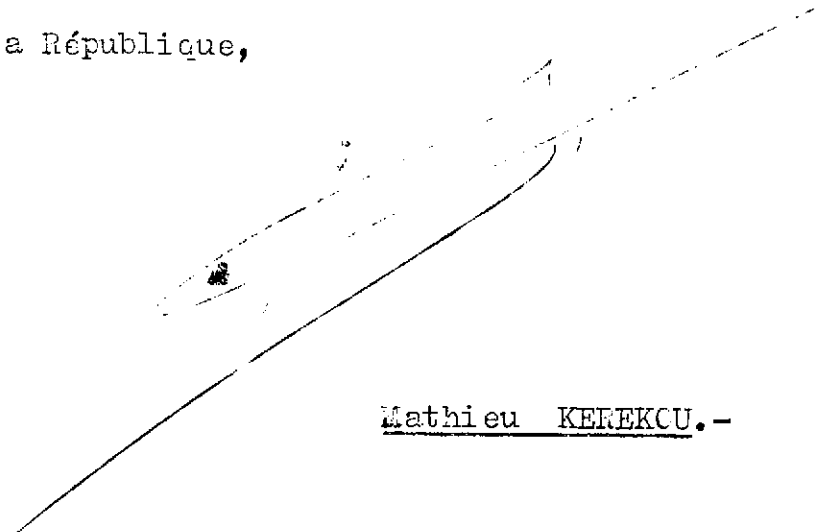
D E C R E T :

ARTICLE 1ER. - En application des dispositions de l'article 15 de la Loi N° 87-020 du 21 Septembre 1987 portant création de l'Ordre du Mérite Agricole, Monsieur ADISSO Albert, précédemment Commandeur de l'Ordre du Mérite Agricole du DAHOMEY est reclassé dans l'Ordre du Mérite Agricole du BENIN au grade de Commandeur.

ARTICLE 2. - Le présent Décret sera publié au Journal Officiel.

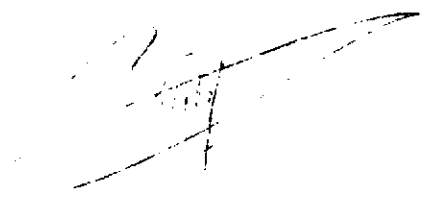
Fait à COTONOU, le 16 Juillet 1990

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat,



Mathieu KEREKCU. -

LE GRAND CHANCELLIER DE L'ORDRE NATIONAL DU BENIN,



Barthélémy CHOUENS. -

AMPLIATIONS : IR 4 - ECR 10 - Ministères 15 - Gde Chanc. 20 -
IIC 2 - CIC 2 - SGG 4 - SED 2 - CNEFI 2 - DCCT 1 - CSM 1 -
DN-DAN 2 - DIE-DIC-INSAE 3 - IGE et ses Sections 2 - UNB-FI.SJEF-INSJA
3 - Préfets 6 - JCRB 2 - Intéressé 2.-